

## Faire le point sur le cours d'ESH du mercredi 10 octobre 2018

### A la fin de ce cours, je dois être capable de :

- Expliquer pourquoi un krach boursier dégrade les bilans des IF ;
- Expliquer pourquoi cette dégradation des bilans génère de la défiance ;
- Expliquer pourquoi la défiance engendre une crise d'illiquidité ;
- Expliquer pourquoi une crise d'illiquidité entraîne un resserrement du crédit (credit-crunch) ;
- Expliquer pourquoi le resserrement du crédit entraîne un ralentissement ou un recul de l'activité économique ;
- Expliquer pourquoi le recul de l'activité économique entraîne un plus grand nombre de défauts de remboursement des crédits ;
- Dire quel est l'effet de la réalisation de ce risque de crédit sur le bilan des IF ;
- Montrer que les crises de solvabilité et de liquidité peuvent se combiner et entraîner une spirale dépressive qui détruit le système financier et affecte négativement les grands équilibres macroéconomiques (production et emploi) en vous servant des 7 questions précédentes ;
- Illustrer la combinaison des crises de liquidité et de solvabilité qui déclenche une spirale dépressive avec la crise des années 1930 aux Etats-Unis ;
- Préciser le nombre de banques qui ont disparu aux USA entre 1931 et 1933 (préciser aussi le pourcentage des dépôts que cela représente) ;
- Expliquer pourquoi l'économiste Milton Friedman (considère que c'est la Fed (Federal Reserve System : banque centrale américaine) qui est responsable de la crise des années 1930 aux Etats-Unis ;
- Définir la fonction de Prêteur en Dernier Recours (PDR) ;
- Décrire la manière dont la banque centrale joue son rôle de PDR en mobilisant les bilans des IF et ceux de la banque centrale ((voir précisions à la fin de cette fiche faire le point) ;
- Montrer, chiffres à l'appui, que la Fed a joué pleinement son rôle de PDR lors de la crise des subprimes (évolution de la taille de son bilan) ;
- Montrer que cette intervention en tant que PDR a permis d'éviter une dépression profonde comparable à celle que les USA avaient connue dans les années 1930 ;
- Décrire les manières dont l'État joue son rôle de PDR en mobilisant les bilans des IF et ceux de l'État (voir précisions à la fin de cette fiche faire le point) ;
- Présenter le dilemme du PDR (Banque centrale) ;
- Présenter le dilemme du PDR Etat ;
- Définir l'aléa moral et montrer en quoi la fonction de PDR génère de l'aléa moral chez les IF (dire que cet aléa moral se traduit par une prise de risque excessive des IF) ;
- Expliquer ce qu'est un IF systémique ou too big to fail (TBTF) ;
- Donner des exemples d'IF TBTF ou systémiques en précisant ce que représente leur bilan en % du PIB de leur pays d'origine ;
- De mobiliser l'expression « Face les banques gagnent, pile le contribuable perd » pour illustrer le concept d'aléa moral appliqué à la finance ;
- Présenter la doctrine de Walter Bagehot (en citant son ouvrage : *Lombard Street*, 1873) ;

- Expliquer pourquoi il est difficile d'appliquer la doctrine de Bagehot ; autrement dit pourquoi il est difficile de distinguer un IF en situation d'illiquidité et un IF en situation d'insolvabilité ;
- Présenter les avantages et les inconvénients du PDR (en insistant plus particulièrement sur le fait que la fonction de PDR est facteur d'instabilité financière à travers les incitations qu'elle génère sur les IF) ;
- Expliquer pourquoi l'institution assurance des dépôts permet de prévenir les crises de liquidité ;
- Dire que l'institution « assurance des dépôts » a été créée aux USA en 1930 avec la création en 1930 de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) en 1933
- Expliquer en quoi consiste la supervision prudentielle ;
- Dire que la supervision prudentielle s'incarne dans la réglementation de Bâle III
- Définir la supervision microprudentielle ;
- Expliquer ce qu'est un ratio de solvabilité en recourant à un bilan et de montrer que cette exigence de fonds propres accrue rend les banques plus solides (moins sujettes à la faillite) parce qu'elles ont plus de capacités à absorber des pertes ;
- Expliquer qu'une exigence de fonds propres accrue limite la prise de risque des IF

### Quelques précisions :

- 1) Seuls les intermédiaires financiers bancaires (c'est-à-dire les IF ayant le pouvoir de création monétaire) ont un compte à la banque centrale et peuvent donc bénéficier de ce fait de l'action en tant que PDR de la banque centrale. Les IF non bancaires n'ont pas accès à cette forme de refinancement. Ceci explique pourquoi l'État joue un rôle de PDR quand ces établissements financiers non bancaires connaissent des difficultés.
- 2) L'action de la banque centrale en tant que PDR :

Intermédiaire financier	
Actif	Passif
Créances Titres financiers : Baisse car prise en pension par la banque centrale Liquidités : Hausse car AAV de l'IF sur son compte à la banque centrale qui lui a accordé un crédit	Fonds propres Dette

Banque centrale	
Actif	Passif
Prise en pension d'un titre financier de l'IF	DAV de la valeur du titre financier pour l'IF

Opération de création monétaire : la banque centrale monétise une créance (le titre financier) et crédite le compte de l'IF à la banque centrale qui dispose désormais de liquidité pour faire face à ses engagements

L'opération de PDR réalisée par la banque centrale se traduit par une hausse de la taille du bilan de la banque centrale.

Par contre, la taille du bilan de l'intermédiaire financier n'est pas affectée par l'opération. C'est seulement la structure de son bilan qui change avec une part plus importantes d'actifs liquides (cela permettra à l'IF de faire face aux retraits)

3) L'action de l'État en tant que PDR (prêt à l'IF)

Intermédiaire financier	
Actif	Passif
Créances Titres financiers :	Fonds propres
Liquidités : <b>Hausse car prêt accordé par l'Etat</b>	Dettes : <b>hausse car nouvelle dette vis-à-vis de l'Etat</b>

Etat	
Actif	Passif
Créance sur l'IF	Obligation publique émise = hausse dette Etat

L'opération de PDR réalisée par l'Etat se traduit par une hausse de la taille du bilan de l'Etat (s'il finance ce prêt en émettant de la dette sur les marchés) mais aussi de celui de l'intermédiaire financier. Il dispose désormais de liquidités pour faire face aux retraits de dépôts.

4) L'action de l'État en tant que PDR (Nationalisation)

Intermédiaire financier	
Actif	Passif
Créances Titres financiers :	Fonds propres : <b>hausse car achat d'actions par l'Etat</b>
Liquidités : <b>Hausse car encaissement du paiement des actions vendues</b>	Dettes

Etat	
Actif	Passif
Actions de l'IF	Obligation publique émise = hausse dette Etat

L'opération de PDR réalisée par l'Etat se traduit par une hausse de la taille du bilan de l'Etat (s'il finance ce prêt en émettant de la dette sur les marchés) mais aussi de celui de l'intermédiaire financier. Il dispose désormais de liquidités pour faire face aux retraits de dépôts.

5) Qu'est-ce qu'un ratio prudentiel de solvabilité ?

Intermédiaire financier	
Actif	Passif
Immobilisation Créances Titres Liquidité	Fonds propres Dette

- Un ratio de solvabilité (ou de fonds propres) est une règle qui exige que l'IF ait des fonds propres qui représentent au minimum un certain pourcentage des créances et des titres qu'elle détient à son actif.
- Bâle III fixe un ratio de solvabilité de 8 % : cela signifie que pour 100€ de créances et de titres, l'IF doit détenir 8€ de fonds propres.
- Exiger que les IF aient davantage de fonds propres présente deux avantages :
  - i) Cela limite la prise de risque des IF parce que ces derniers doivent trouver des fonds propres supplémentaires pour accroître la taille de leur bilan => il y aura moins de crise financière ;
  - ii) Cela permet aux IF d'être plus solide en cas de crise financière car le surcroît de fonds propres permet d'éponger les pertes induites par la dépréciation des actifs : il y aura moins de faillites d'IF.